



## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DU DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL

**Le vendredi 28 novembre 2025 – Au Crédit Agricole de Poitiers Touffenet**

### Représentants des clubs participant aux Championnats Nationaux et Régionaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

ENT.S. Beaumont St Cyr - E.S. Buxerolles - ET.S. Château Larcher - S.O. Châtelleraut - U.S. Chauvigny - F.C. Fontaine le Comte - La Ligugéenne - AM.S. Mignaloux Beauvoir - U.S. Migné Auxances - U. ET S. Montmorillon - C.S. Naintré - C.A. Neuville - E.S. Nouaillé - ENT.S. des Trois Cités Poitiers - Football Club des 3 Vallées 86 - Stade Poitevin F.C. - C.A. St Savin St Germain.

### Représentants des clubs participant aux Championnats Départementaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

A.C.G. Foot Sud 86 - U.S. Antoigné - Antran S.L. - AM.S. Archigny - Association Sportive d'Aslonnes - F.C. ASM - ESPE. Availles en Châtelleraut - U.S. Availles Limouzine - U.S. Avanton - U.S. Beuxes - A.S. Blanzay - Boivre Sporting Club 2015 - ET.S. Bonnes - U.S. AM. Bonneuil Matours - C.A.S. Bouresse - Ent. S. Brion St Secondin - Football Club de Buxeuil - E.S. Ceaux La Roche - S.L. Cenon sur Vienne - Union Cernay St Genest L'Envigne - Chasseneuil St Georges Football Club - C.S. Chatain - U.S. Réunionnaise Châtelleraut - U.S. Cissé - AM. S. Colombiers - Coulombiers SP - U.S. de Coussay - AM. Coussay les Bois - Croutelle Football Club - Amicale Sportive Diennéenne - C.S. Dissay - F.C. Fleuré - AM.S. Ingrandes - F.C. Jardres - U.S. Jaunay Marigny - A.S. Jouhet Pindray - U.S. La Chapelle Bâton - U.S. La Chapelle Viviers - ET.S. La Pallu - U.S. Leignes sur Fontaine - U.S. Leigné sur Usseau - F.C. Loudun - Mazerolles Union Club 86 - U.S. Mélusine Lusignan - Association Sportive Lussacoise - U.S. Mirebeau - Le Réveil de Moncontour - O. Mouterre Silly - U.S. Nalliers - U.S. Nord Vienne - U.S. Orches - A.S. Ouzilly - EL.S. Oyré Dangé - A.S. Payroux Charroux Mauprévoir - A.S.AM. des Couronneries Poitiers - Bel Air Rocs O.C. Poitiers - Football Club Beaulieu - CEP Poitiers 1892 - A.S. Poitiers Gibauderie - C.S. Poitiers Portugais - AM.S. Pouillé Tercé - U.S. Pressac - Amis S. Queaux Moussac - A.S. Quinçay - F.C. Rouillé - A.J. Saulgé - F.C. Savigné - A.S. Savigny l'Evescault - A.S. Secours Catholique - AS Senillé St Sauveur - A.S. Sèvres Anxaumont - STE S. Sillars - Football Club Smarves Iteuil - O. Club Sommières St Romain - ESP.S. St Benoît - A.AM.S. St Julien l'Ars - AM.S. St Léger de Montbrillais - A.S. St Saviol - U.S. Thuré Besse - F.C. Usson du Poitou Isle Jourdain - Valence en Poitou O. C. - Football Club Vallée du Salleron - ENT.S. Vendelogne - U.S. Vernonaise - U.S. Vicq sur Gartempe - U.S. Villeneuve Chauvigny - U.S. Vivonne – Union Sportive Vouillé Latillé - F.C. Vouneuil Béruges - A.S. Vouneuil sur Vienne.

#### 1. Accueil par Christian DELCEL

La séance est ouverte par M. Christian DELCEL, qui souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents.

Le quorum étant largement atteint avec 79,50 % des clubs présents ou représentés (soit 82,40 % des voix) l'assemblée peut valablement délibérer.

Il rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée générale déclinée comme suit :

- Présentation du bilan financier de la saison 2024/2025 par le trésorier général,
- Intervention du commissaire aux comptes,
- Remise de récompenses.

Avant d'entamer l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, l'assemblée procède à un vote test afin de s'assurer du parfait état de fonctionnement et de la configuration des boîtiers électroniques de vote.

Le résultat de ce test s'étant révélé concluant, la parole ainsi que la présidence des débats sont transmises à M. Stéphane BASQ, Président du District de la Vienne de Football pour l'ouverture officielle des travaux.



## 2. Allocution de Stéphane BASQ, Président du District de la Vienne de Football

M. Stéphane BASQ, Président du District de la Vienne de Football, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants. Il excuse l'absence de M. Barthélémy ROY (Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), de Mme Pascale GUITTET (Vice-présidente du Conseil Départemental) et de Mme Léonore MONCOND'HUY (Maire de Poitiers). Il salue la présence de M. Yves VANDUREN, Président du Comité Départemental des Médailleurs Jeunesse et Sports et Engagement Associatif, ainsi que celle de M. Michel D'HEROUILLE, Commissaire aux comptes.

Le Président adresse ses chaleureux remerciements aux clubs présents pour leur engagement constant et leur fidélité, soulignant le dynamisme du football départemental au début de cette deuxième année de mandature.

### 1. Faits marquants et performances sportives

Le Président félicite plusieurs clubs pour leurs parcours exceptionnels au cours de la saison :

- Le club de **Paizay-le-Sec** (D3) pour son parcours historique jusqu'au 5<sup>e</sup> tour de la Coupe de France.
- Le **Groupement de Jeunes DISSAY-BEAUMONT** pour sa qualification au 5<sup>e</sup>me tour de la Coupe Gambardella.
- L'équipe féminine de **Poitiers 3 Cités** pour son accession au 1<sup>er</sup> tour fédéral de la Coupe de France.

### 2. Groupes de travail et arbitrage

Revenant sur les réunions de secteur, M. Stéphane BASQ rappelle les trois chantiers majeurs de la saison : la révision du règlement des accessions-relégations, la réforme des coupes départementales et l'examen du vœu du club de Mignaloux-Beauvoir. Deux groupes de travail ont été constitués afin de formuler des propositions adaptées aux réalités du terrain.

Le Président salue également l'arrivée de M. Tanguy FLOZE en tant que conseiller territorial en arbitrage, projet concrétisé grâce au soutien de la fédération et à l'effort financier collectif des clubs.

### 3. Situation financière et relations institutionnelles

Le rapport financier laisse apparaître une situation saine, issue d'une gestion rigoureuse. Le Président remercie à ce titre le trésorier général Laurent ROHARD, le comptable Hugo HÉBRAS, ainsi que la directrice Adeline URANGA.

Sur le plan institutionnel, il se félicite de la qualité et de la franchise des relations entretenues avec M. François GRENET, Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine, et ses équipes.

### 4. Actualités nationales et politique sportive

Le Président fait un point sur la Convention nationale du football présentée à Clairefontaine le 22 novembre. Il annonce une hausse significative des subventions fédérales au football amateur, qui passeront de 106 millions d'euros (saison 2024/2025) à 151 millions d'euros à l'horizon 2028/2029. Cette revalorisation permettra de compenser la baisse des dotations de l'État et des collectivités. Une vidéo explicative est projetée à l'assemblée.

À l'inverse, le Président déplore fermement la suppression du Pass-Sport pour les enfants de 6 à 13 ans. Malgré les démarches conjointes de la FFF, de la Ligue et des districts, l'État a maintenu sa position. Le District restera mobilisé pour défendre l'accessibilité financière du sport pour les jeunes.

En conclusion, M. Stéphane BASQ réaffirme sa volonté de maintenir une politique de forte proximité sur le terrain. Il remercie chaleureusement l'ensemble des élus, des membres cooptés et des équipes administratives et techniques pour leur investissement, avant de souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et une pleine réussite sportive à tous les clubs pour la suite de la saison.

## Assemblée Générale Financière

Christian DELCEL donne la parole à Laurent ROHARD, trésorier général

## 6. Intervention de Laurent ROHARD, Trésorier Général du District de la Vienne de Football

« Mesdames, Messieurs  
Bonsoir à tous

Le Comité Directeur du District de la Vienne de Football a validé le 3 novembre 2025 les états financiers de l'exercice 2024 - 2025, désormais clos.



L'exercice qui s'achève est considéré comme ordinaire, sans évènement impactant, mais la trajectoire comptable qui se dégage à l'issue de cet exercice illustre les tendances actuelles que connaît la pratique du football dans le département. La comparaison des chiffres de l'exercice 2024-2025 avec ceux de l'exercice précédent 2023-2024 proposée ce soir n'a pas fait l'objet de retraitement.

### Les Charges.

Libellé	Exercice 2024/2025	Exercice 2023/2024	Evolution en %
Achats	22 091,84€	32 427,97 €	-31,87%
Services extérieurs	149 072,84 €	138 220,74 €	7,85%
Impôts et taxes	12 480,32 €	10 197,91 €	22,38%
<b>TOTAL</b>	<b>183 645,00 €</b>	<b>180 846,62 €</b>	<b>1,55%</b>
Frais de personnel	258 430,04 €	251 186,41 €	2,88%
Autres charges de gestion courante	4 525,11 €	4 536,00 €	-0,24%
Amortissements	58 775,64 €	58 329,38 €	0,76%
Charges financières	3 332,85 €	3 703,61 €	-10,01%
<b>TOTAUX</b>	<b>508 708,64 €</b>	<b>498 602,02 €</b>	<b>2,03 %</b>

Les charges d'exploitation de l'exercice écoulé se monte à **508 708,64€** contre 498 602,02€ en 2023-2024 soit une progression de 2.03%.

➤ Le premier poste de dépense, en masse, est celui de la rémunération du personnel (salaires et charges).

Avec 258 430,04€ d'engagés puis dépensés (251 186,41€ lors de l'exercice précédent), les charges de personnel progressent de 2,88%.

Les raisons sont les suivantes :

- la hausse de salaires de MM. Hugo HEBRAS et Maxence GUIN en date du 1<sup>er</sup> juillet 2024,
- la prime d'ancienneté dont a bénéficié Mme Coralie RENETEAU au 1<sup>er</sup> janvier 2025,
- la hausse des salaires des apprentis.

➤ Les achats et charges externes, regroupant les achats, le recours à des services extérieurs et le paiement des impôts et taxes se monte à 183 645€ contre 180 846,62€ en 2023-2024 soit une progression de 1,55%.

L'évolution de ce poste est impactée à la fois et de façon opposée par le ralentissement de l'inflation conjuguée à l'accélération des activités du District : le développement du futsal jeunes, des frais de fonctionnement et de déplacements des commissions en lien avec la progression de leur activité, l'organisation d'un séminaire pour les membres du comité de Direction, de réunions d'informations, la conduite de formations, l'organisation de stages, d'actions de détection, d'accompagnements des arbitres ou d'observations.

- La charge de la dette est en baisse de 3 332,85€ en 2024-2025 contre 3 703.61€ soit une diminution de 10,01%.
- Les dotations aux amortissements sont en hausse de 0,76% pour atteindre 58 775,64€.
- Les autres charges de gestion courante sont quasi-stable à 4 525,11€ soit une baisse de 0,24%.
- Les pertes sur créances de club se montent à 1 108,55€ contre 368,61€ en 2023-2024.



### Evolution des charges de fonctionnement



### Les produits

Libellé	Exercice 2024/2025	Exercice 2023/2024	Evolution en %
Ventes de produits	126 404,96 €	109 572,28 €	15,36 %
Prestations de services	8 288,05 €	8 801,12 €	-5,83 %
Produits activités annexes	21 178,82 €	18 447,07 €	14,81 %
<b>TOTAL</b>	<b>155 871,83 €</b>	<b>136 820,47 €</b>	<b>13,92 %</b>
Subventions	204 361,01 €	226 829,95 €	-9,91 %
Autres produits de gestion courante	120 457,63 €	108 345,83 €	11,18%
Produits financiers	4 189,55 €	3 973,05 €	5,45 %
Produits exceptionnels	26 821,71 €	28 497,85 €	-5,88 %
<b>TOTAUX</b>	<b>511 701,73 €</b>	<b>504 467,15 €</b>	<b>1,43 %</b>

D'un montant global de 511 701,73€, les produits s'inscrivent en progression de 1,43% par rapport à celles enregistrées lors de l'exercice précédent : 504 467,15€.

➤ Les subventions perçues par le District de la Vienne de Football constitue le premier poste de recettes de fonctionnement. Il diminue sensiblement de 226 829,95€ en 2023-2024 à 204 361,01€ en 2024-2025 soit une baisse de 9,91%.

- La subvention de la Ligue augmente pour atteindre 125 005€ versée lors du dernier exercice contre 118 122,42€ en 2023-2024.
- Les subventions fédérales progressent également, passant de 35 754,99€ à 40 856,01€.
- La subvention perçue de l'A.N.S. diminue légèrement passant à 16 000€ contre 16 800,00€ la saison passée.



La baisse sur ce poste s'explique par la diminution du poste « Subvention du Conseil Départemental » qui passe de 45 152,48€ en 2023-2024 à 16 500€ en 2024-2025. Je vous rappelle cependant que l'année passée le montant comptabilisé en 2023-2024 a été impacté par la contre passation de produits constatés d'avance entraînant une majoration de ce poste à hauteur globale de 21 000€.

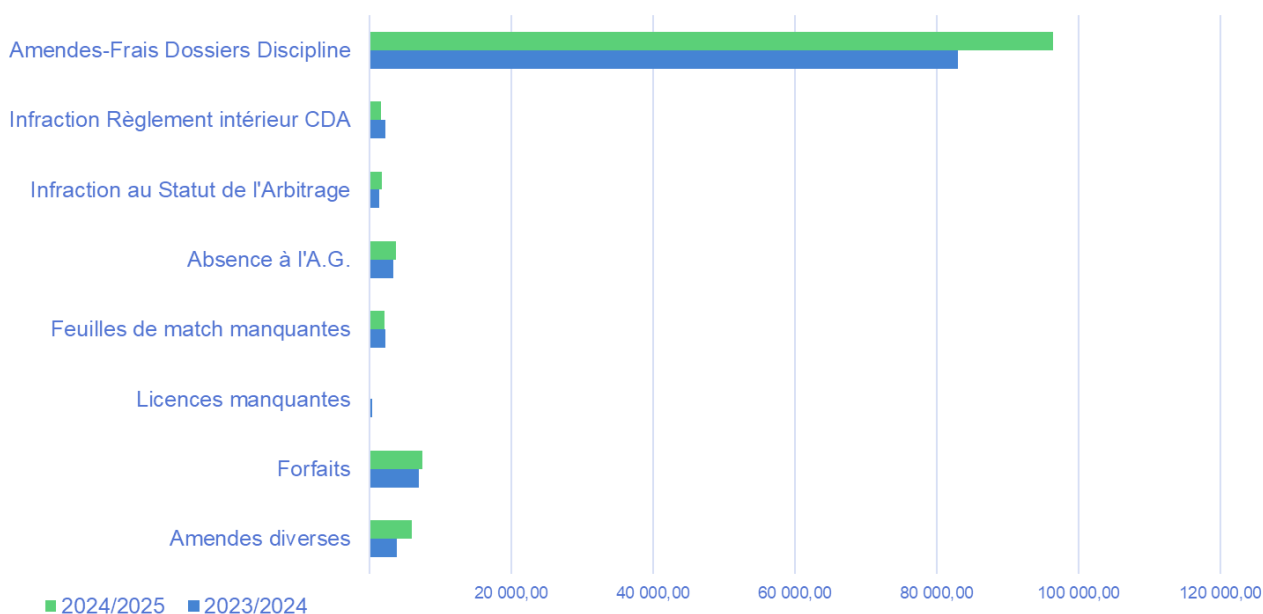
➤ Les produits d'exploitation progressent, passant de 136 820,47€ en 2023-2024 à 155 871,63€ en 2024-2025.

➤ L'évolution du poste « Amendes et sanctions » s'inscrit en hausse de 15,35% pour atteindre 119 163,46€.

### Produits des amendes et sanctions

	2024/2025	2023/2024	Evolution en %
Amendes diverses	5 967,00 €	3 801,90 €	+ 56,95 %
Forfaits	7 470,00 €	6 965,00 €	+7,25 %
Licences manquantes	148,00 €	367,00 €	-59,67 %
Feuilles de match manquantes	2 106,00 €	2 238,00 €	-5,90 %
Absence à l'AG	3 716,00 €	3 353,00 €	+ 10,83 %
Infraction statut arbitrage	1 770,00 €	1 380,00 €	+ 28,26 %
Infraction RI CDA	1 590,00 €	2 205,00 €	- 27,89 %
Amendes frais dossiers - disciplines	96 396,46€	82 995,08 €	+ 16,15 %
<b>Total =</b>	<b>119 163,46</b>	<b>103 304,98 €</b>	<b>+ 15,35 %</b>

### Produits des amendes et sanctions





### Amendes – Frais dossiers discipline

2024-2025		moyenne par match	Nb matchs 24-25*
3869	jaunes	1,92	2010
424	rouges	0,21	
4293	jaunes/rouges	2,14	

2023-2024		moyenne par match	Nb matchs 23-24*
3722	jaunes	1,75	2126
393	rouges	0,18	
4115	jaunes/rouges	1,94	

Un focus sur les amendes et frais de dossiers montre un produit perçu en augmentation de 16,15%. Pour illustrer mes propos, Hugo a préparé le tableau ci-dessus montrant l'évolution des cartons jaunes et rouges attribués au cours des 2 dernières saisons. Avec moins de matchs, le nombre de sanctions augmente avec un ratio qui progresse de 0,2 points.

4 115 cartons jaunes et rouges la saison passée pour 2 126 matchs, soit un ratio de 1,94.

L'exercice clos 2024/2025 est à 4 293 cartons jaunes et rouges pour 2 010 matchs soit un ratio de 2,14.

La pénalisation liée aux absences des clubs aux différentes AG est également en hausse, de 3 353,00€ à 3 716,00€.

1 770,00€ ont également été collectés au titre d'infractions au Statut de l'Arbitrage.

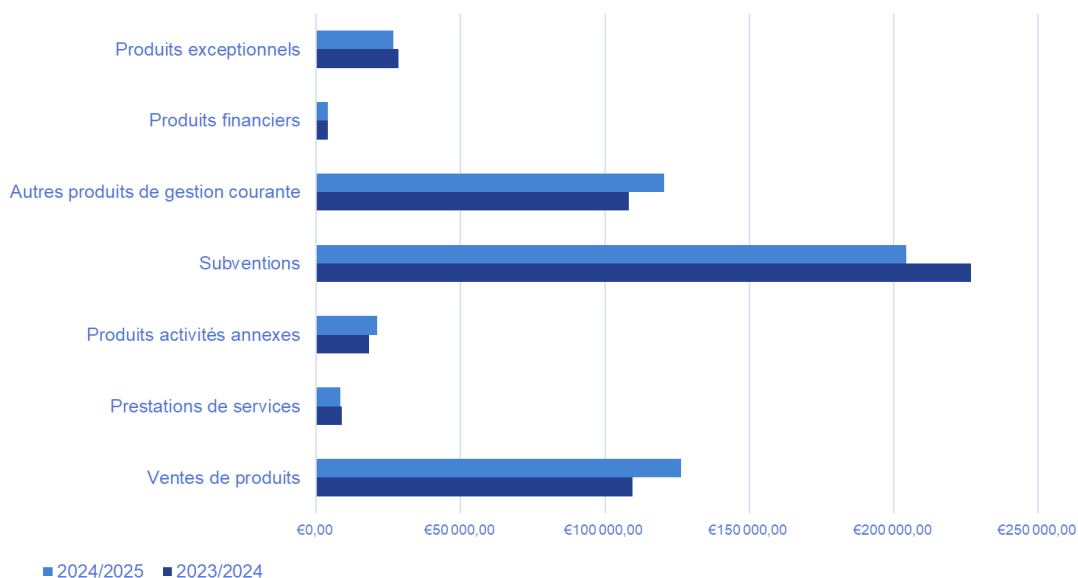
➤ Les autres produits de gestion courante progressent, atteignant 120 457,63€ en 2024-2025. Y sont comptabilisés les différents frais d'engagement liés à la participation aux championnats et coupes départementales, globalement en hausse ainsi que la participation des licenciés : 2,50€ pour un total d'environ 18 000 pratiquants. La hausse des dons des frais de déplacements par les membres des différentes commissions est significative.

➤ Le produit lié au partenariat croît : de 12 000,00 € à 13 700,00 €

➤ Les produits financiers passent de 3 973,05€ en 2023-2024 à 4 189,55€ en 2024-2025.

➤ Le montant des quote-part de subventions repris au compte de résultat diminue pour atteindre 26 821,71€.

### Evolution des produits de fonctionnement





L'excédent de l'exercice 2024-2025 se monte à 2 993,09€ contre 5 865,13€ en 2023-2024.

	Exercice 2024/2025	Exercice 2023/2024
Produits	511 701,73 €	504 467,15 €
Charges	508 708,64 €	498 602,02 €
<b>Résultat</b>	<b>+ 2 993,09 €</b>	<b>+ 5 865,13 €</b>

**Le bilan** au 30/06/2025 s'équilibre à 1 273 671,27€.

A l'actif, le montant des disponibilités à la même date se monte à 485 734,77€ contre 441 386,66€ un an auparavant. Les créances clients sont de 136 866,26€ au 30/6/2025 contre 168 406,75€ au 30/06/2024.

Au passif, le montant les fonds propres se montent à la reddition des comptes à 963 963,80€.

Le montant du capital des emprunts restant dus par le District au 30 juin 2025 s'établit à 190 137,92€ contre 212 543,57€ la saison passée.

#### Quelques données comptables

- Le fond de roulement du District de la Vienne de Football se monte à 503 959,48 € au 30/06/2025.
- À la même date, les disponibilités du District sont de 485 734,77 €, réparties comme suit :
  - Compte courant CA : 217 143,89 €
  - Compte sur Livret Sociétaire : 16 724,05 €
  - Compte sur Livret : 166 010,79 €
  - Livret A Association : 85 850,26€
  - Caisse numéraire : 5,78€.
- La dette du District se monte à 190 137,92€ (212 543,37€ au 30/06/2024), répartie comme suit :
  - Emprunt LFNA : 20 057,24 €
  - Emprunt CA : 170 080,68 €.

L'exercice 2024-2025 reflète l'accélération des activités du District de la Vienne de Football au profit des clubs et des pratiquants comme l'a rappelé le président mais également son engagement citoyen et sociétal : formation de joueurs, d'encadrants, de dirigeants, soutien aux projets, incubateur de liens et de mixité sociale mais également lutte contre les incivilités, les comportements violents, racistes ou inappropriés.

Au-delà de l'organisation des compétitions dans le département, le fondement, la base, la raison d'être de l'action du District repose sur un seul mot : le respect, le respect du jeu et le respect de l'humain.

En conclusion et c'est le reflet de ces comptes, je tiens à vous rappeler que la clôture de l'exercice qui vient de vous être présenté est le reflet de l'action des différentes composantes du District : éducateurs, techniciens, arbitres, élus, bénévoles, des dirigeants, des membres de commissions cooptés, des personnels administratifs et techniques, du Comité de Direction pour promouvoir, conforter, voir défendre et permettre la pratique du football dans notre département. Le Comité œuvre également pour le futur ayant à cœur de laisser les moyens à l'équipe qui dirigera d'agir et d'œuvrer.



Il vous appartient désormais par votre vote d'approuver la régularité de ces comptes.

Et dans l'attente, mes remerciements, au Président, aux membres du Comité pour leur confiance, aux personnels du District pour leur travail, leur disponibilité, leur engagement, avec une dédicace particulière à Hugo et Adeline, à Michel d'Hérouville et son équipe pour leur soutien et leur conseils toujours précieux. Merci de m'avoir écouté et merci à tous. »

## 7. Intervention de Michel D'HEROUVILLE, Commissaire aux comptes

### 1. Rapport de certification des comptes annuels et des conventions réglementées

La parole est donnée à Monsieur Michel D'HEROUVILLE, représentant la société **DUO Solutions Audit**, Commissaire aux Comptes du District.

Monsieur le Commissaire aux Comptes expose à l'assemblée la nature de sa mission légale au sein de l'association, visant à s'assurer de la régularité, de la fidélité et de la sincérité de l'ensemble des flux financiers de l'exercice, qu'il s'agisse du compte de résultat ou du bilan (actif, passif, patrimoine et dettes du District).

Il souligne que les travaux d'audit se sont appuyés sur le contrôle des flux liés aux clubs, aux fournisseurs et aux tiers, des opérations menées sous l'autorité du Président, sous la surveillance du Trésorier, et avec le concours actif des services administratifs et comptables, saluant au passage le travail de Mme Adeline URANGA et de M. Hugo HEBRAS.

### Conclusions du rapport général :

Le Commissaire aux Comptes certifie que les comptes annuels présentés ce soir sont réguliers, sincères et fidèles à la situation de l'association. Le rapport est émis **sans aucune réserve ni observation**.

### Rapport spécial sur les conventions réglementées :

Conformément aux dispositions légales, Monsieur le Commissaire aux Comptes présente son rapport spécial relatif aux conventions visées à l'article L. 612-4 du Code de commerce. Pour l'exercice clos, ont été recensés :

Les remboursements de frais de déplacement aux membres du Comité de Direction pour un montant total de **6 909,19 euros**.

Les abandons de frais par ces mêmes administrateurs, qualifiés de dons, pour un montant précis de **14 607,00 euros**.

Le Commissaire aux Comptes invite formellement l'assemblée à procéder au vote pour l'approbation des comptes et de ces conventions.

### 2. Échanges avec la salle et vote

Le Président demande aux membres de l'assemblée si des questions ou des demandes d'éclaircissements souhaitent être formulées à la suite de la présentation du rapport financier et des rapports d'audit.

Constat : aucune question n'est soulevée par l'assemblée.

### 3. Point technique et modification du commissaire aux comptes suppléant

Monsieur le Commissaire aux Comptes reprend la parole pour un exposé d'ordre technique et réglementaire.

En raison d'une évolution législative imposant que l'activité de commissariat aux comptes soit exercée par des structures juridiques exclusivement dédiées à cette mission, la situation du mandat de suppléant doit être régularisée. Le titulaire, la société **DUO Solutions Audit**, reste inchangé. En revanche, le suppléant actuel cessant cette activité spécifique, il est proposé à l'assemblée de nommer en remplacement, en qualité de nouveau commissaire aux comptes suppléant, l'entité **DUO Solutions H CAC**, qui répond strictement aux nouvelles exigences légales.

Cette modification est soumise au vote de l'assemblée générale.

Monsieur Stéphane BASQ, Président du District, reprend la parole. Il remercie chaleureusement Monsieur Laurent ROHARD, trésorier général pour la clarté de la présentation financière, Monsieur le Commissaire aux Comptes pour la qualité de ses travaux, ainsi que l'ensemble des clubs pour la confiance mutuelle témoignée tout au long de l'exercice.



## 8. Approbation des comptes et affectation du résultat

Le président propose que le résultat excédentaire de 2024/2025 d'un montant de 2 987,09€ soit affecté de la façon suivante :

- o 987,09 € en report à nouveau pour la saison prochaine,
- o et 2 000€ en réserve pour le projet associatif car le District va fêter ses 90 ans en 2027.

Aucune observation n'étant formulée par l'assemblée, le vote est ouvert :

- Pour => 577 voix
- Contre => 4 voix

Les comptes et l'affectation du résultat excédentaire sont approuvés par l'assemblée.

Le président remercie les membres présents pour leur confiance.

## 9. Intervention de Stéphane BASQ sur la Conférence Nationale du Football

Le Président ouvre son intervention en rappelant la diffusion récente de la vidéo institutionnelle portant sur les 9 engagements de la Fédération Française de Football (FFF). Il expose ensuite les **5 enjeux majeurs** et les grandes orientations budgétaires de la mandature, présentés initialement lors de la Conférence Nationale du Football (diffusée sur YouTube le 22 novembre dernier). Ces orientations fixent le cap jusqu'à la fin de la mandature en **2028/2029**.

### **1. Déploiement de la politique fédérale et soutien au football amateur**

- **Budget global** : L'enveloppe allouée au football amateur connaîtra une augmentation historique, passant de **106 millions d'euros à 151 millions d'euros** d'ici la fin de la mandature (2028/2029).
- **Contrats d'objectifs territoriaux** : Les budgets destinés aux Ligues et aux Districts augmentent de **33 %**, pour atteindre un montant légèrement inférieur à 8 millions d'euros.
- **Dotations Nike aux Districts** : Elle est revalorisée, passant de **7 000 € à 10 000 €**. Cette hausse permettra de financer des équipements pour les clubs, mais également pour les membres élus et cooptés.

### **2. Renforcement et accompagnement du projet associatif des clubs**

- **Aide à la structuration** : Soutien direct aux clubs dans leur structuration interne.
- **Création de postes** : Les instances départementales ou régionales souhaitant créer un poste d'**Agent de développement** bénéficieront d'un cofinancement de la FFF à hauteur de **30 000 €** (sur le même modèle que le poste de Conseiller Territorial en Arbitrage).
- **Enveloppe « Territoires Engagés »** : Un fonds de **9 millions d'euros sur 3 ans** est déployé. **50 % de cette somme sera spécifiquement dédiée au football féminin**, ouvrant la voie à de nouveaux projets au sein des Districts et de la Ligue, soutenus par la FFF.
- **Simplification administrative** : Un accent tout particulier sera mis sur la simplification des démarches et l'allègement des règlements.

### **3. Priorité absolue au football féminin**

- **Aides Fafa (Fonds d'Aide au Football Amateur)** : Maintien des subventions pour la création et le renforcement des équipes, avec un effort ciblé sur la **féminisation de l'encadrement**.
- **Développement de la pratique** : Octroi de dotations exceptionnelles (bons d'achat, formations, etc.) pour encourager le maintien et l'expansion des équipes féminines.

### **4. Soutien quotidien des clubs et renforcement du Fafa**

- **Doublement du budget Fafa** : L'enveloppe globale passe de **14 millions d'euros à 27 millions d'euros**, incluant la création d'un volet « Fafa petits équipements ».
- **Mesures directes pour les clubs** :
  - Attribution d'un **bon d'achat de 500 €** à l'ensemble des clubs.
  - Renforcement de la dotation globale NIKE.
  - Création d'une dotation substantielle en Coupe de France pour encourager les « Petits Poucets ».

*Exemple cité* : Le club de **Paizay le Sec**, fort de son parcours jusqu'au 5ème tour de la Coupe de France, aurait pu prétendre à une aide de **25 000 €**. Le Président précise toutefois avec regret que ce dispositif n'entrera en vigueur qu'à partir de la saison **2026/2027**.



### 5. Création d'une « Fédération Solidaire »

- **Fonds d'urgence** : Doté d'**1 million d'euros**, ce fonds sera activé pour soutenir les clubs sinistrés lorsque leur commune ou département fera l'objet d'un arrêté de catastrophe naturelle.
- Le Président rappelle que le District intervient déjà localement en cas de difficultés, et salue ce geste complémentaire de la FFF.

**Appel aux clubs** : Le Président invite instamment les clubs à se rapprocher du District pour toute idée de projet, notamment concernant le football féminin, afin d'être accompagnés dans le montage de leurs dossiers. Pour les demandes liées au FAFA, il rappelle que deux référents éminents au sein du District, **M. Guy MALBRAND** et **M. Patrice HERAULT**, sont à leur entière disposition pour les guider.

### 10. [Présentation du Conseiller Territorial en Arbitrage](#)

Le Président cède la parole à **M. Tanguy FLOZE**, recruté au poste de Conseiller Territorial en Arbitrage (CTA) depuis le 1er septembre 2025. Pour rappel, la création de ce poste avait été validée par les clubs lors de la dernière Assemblée Générale à Bonneuil Matours.

M. Tanguy FLOZE remercie les clubs, les acteurs de l'arbitrage pour leur vote, ainsi que le Président pour l'opportunité de s'exprimer. Il présente ensuite les grandes lignes de sa feuille de route au sein du District, articulée autour de trois axes directeurs : **Recruter, Former, Fidéliser**.

#### **Axe 1 : RECRUTER**

L'objectif est de faire découvrir l'arbitrage (accessible dès l'âge de 13 ans) non plus uniquement sous l'angle d'une contrainte réglementaire liée au Statut de l'Arbitrage, mais comme une véritable opportunité d'évolution personnelle et une nouvelle façon de vivre le football.

#### **Axe 2 : FORMER**

En étroite collaboration avec la Commission Départementale de l'Arbitrage (CDA) et les bénévoles — que le CTA remercie pour leur engagement —, des sessions de formation seront dispensées aux arbitres stagiaires. Ces formations articuleront

des phases théoriques en salle et des mises en situation pratiques sur le terrain afin de donner aux futurs officiels toutes les clés nécessaires pour officier sereinement.

#### **Axe 3 : FIDÉLISER**

Considérant les débuts d'un arbitre stagiaire comme la phase la plus délicate de son parcours, le CTA insiste sur la nécessité absolue de ne pas les laisser isolés. Un suivi rigoureux, des encouragements et des conseils personnalisés seront mis en place dès leurs premiers matchs. Le CTA souligne que cette fidélisation ne peut réussir sans un partenariat fort avec les clubs. Il affiche sa volonté d'accompagner les groupements sportifs pour valoriser leurs arbitres et initier une dynamique positive.

#### **Modalités d'intervention et Objectifs**

M. Tanguy FLOZE se tient à la disposition des clubs. Il propose des interventions directes sur le terrain, notamment :

- Durant les stages organisés pendant les vacances scolaires.
- Lors des séances d'entraînement en semaine.
- Dans le cadre d'actions globales de sensibilisation à l'arbitrage.

Ses objectifs prioritaires sont clairs :

1. **Réduire à zéro** le nombre de clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage.
2. Garantir la couverture de l'intégralité des rencontres du week-end par **au moins un arbitre officiel**.

Le CTA conclut son intervention en invitant les clubs à le solliciter sans hésiter pour l'organisation d'interventions ou pour accompagner l'entrée dans la fonction de nouveaux arbitres (jeunes ou seniors), réaffirmant son rôle de conseiller et de créateur de lien.

### 11. [Intervention de Jacques DANTAN, représentant du Comité Départemental Olympique et Sportif](#)

M. Jacques DANTAN feint d'abord la surprise de cette tribune impromptue, expliquant qu'il se fait le messenger de M. Patrick GIRARD, président de l'instance, empêché ce soir. Se qualifiant avec bienveillance de « douzième homme » de l'assemblée, il rappelle la genèse de sa légitimité : élu en mars 2025 pour la mandature courante (Olympiade 2025/2029), il a succédé à Mme Maryse MOREAU, dont il salue avec déférence le dévouement historique. L'orateur tient également à adresser des remerciements appuyés à M. Daniel FRAUDEAU pour la parfaite loyauté dont il a fait preuve lors de ce processus électoral.



Définissant le CDOS comme le tuteur et l'accompagnateur privilégié du mouvement sportif de la Vienne, M. DANTAN confie aborder ce mandat d'envergure avec l'humilité du néophyte. Il estime qu'une période d'apprentissage de cinq à six mois demeure indispensable pour appréhender la logistique interne, mesurer la portée des actions et s'ouvrir aux dynamiques régionales du CROS.

Il dépeint ensuite une structure d'une grande vitalité, portée par cinq salariés à temps plein et quatre personnels mis à disposition par le Groupement d'Employeurs. Cette équipe administrative assure notamment la gestion de quatre-vingt-quinze services civiques et l'émission de près de trois cent cinquante bulletins de salaire mensuels. Sur le plan logistique, M. DANTAN mentionne la mise à disposition des associations de quatre minibus et d'un véhicule de tourisme, avant d'évoquer le récent déménagement du siège, survenu en septembre, dans des locaux plus vastes et modernes situés sur le site du Futuroscope, à proximité du Palais des Congrès.

### **Sur les actions solidaires et les messages du Président**

L'orateur illustre le dynamisme du comité par le succès de l'action « November » menée la veille au Futuroscope. Réunissant cent vingt participants issus de quinze entreprises locales, ce parcours pédestre jalonné de quiz a permis de collecter la somme de 350 €, intégralement reversée à la Ligue contre le cancer.

Au nom du Président Patrick GIRARD, il transmet de chaleureuses félicitations aux dirigeants de clubs pour la pérennité de leur engagement, ainsi qu'au District de la Vienne pour la force vive qu'il insuffle au territoire. Évoquant le privilège partagé d'appartenir à la Fédération Française de Football, il relaye les exigences éthiques de l'instance azuréenne : le respect absolu des règles, la loyauté, la bienveillance, et une vigilance accrue à l'égard des violences sexuelles et sexistes, un enjeu de société capital où tout reste à bâtir.

Jacques DANTAN remercie l'assistance.

### 12. Intervention « Développe ton club »

Le représentant du District introduit la société « **Développe ton club** », spécialisée dans l'action commerciale, la formation et le partenariat sportif.

M. Clément BONNEAU présente son parcours (ancien éducateur, joueur à Châtelleraut et chargé de développement de club pendant 3 ans) avant d'exposer le constat qui a mené à la création de l'entreprise avec M. Thomas COUILLEBAULT : Les associations sportives font face à une baisse structurelle des subventions publiques. Il existe un réel besoin d'accompagnement pour construire des stratégies de partenariat privé efficaces. Les clubs font souvent face à un frein psychologique ou technique concernant le risque financier lié à l'investissement. Pour y répondre, la société propose deux solutions clés en main et sans risque financier pour les structures.

#### **Solution 1 : Les Actions Commerciales**

L'objectif est de permettre aux clubs de générer des revenus sans avancer de trésorerie, la société prenant le risque de l'investissement à sa charge.

#### **Le produit phare : L'album photos du club**

Modèle similaire à celui des photos scolaires (APE). Prise en charge intégrale du photographe par la société pour réaliser les clichés individuels et collectifs des jeunes. Il n'y a aucun risque financier pour le club. L'intégralité des fonds collectés est reversée à l'association.

Autre produit : Organisation de tombolas sportives permettant notamment de gagner des places pour des matchs professionnels

#### **Solution 2 : La Formation « Partenariat privé et Mécénat »**

Présentée par M. Thomas COUILLEBAULT, cette solution vise la montée en compétences opérationnelles des acteurs du club tout au long de la saison. Elle est actuellement déployée avec succès, notamment auprès de l'U.S. Jaunay Marigny.

L'objectif n'est pas de transformer les bénévoles en commerciaux, mais en **ambassadeurs de leur club** capables de :

- Définir et structurer des offres de partenariat claires (quoi vendre et à quel titre).
- Concevoir une **plaquette de partenariat** attractive (valorisation de l'identité, des valeurs et de la confiance du club).
- Constituer une **base de données entreprises** qualifiée (partenaires actuels, futurs et potentiels).
- Maîtriser la conduite d'un rendez-vous de partenariat.

**Prise en charge financière** : 100 % pris en charge par l'**AFDAS** (aucun frais de reste à charge pour le club). La société gère l'intégralité des démarches administratives (conventions, devis, etc.).



Les intervenants soulignent le caractère très concret et enrichissant de cette démarche pour les clubs et invitent les participants à poser leurs questions.

M. BONNEAU et M. COUILLEBAULT ([contact@developpetonclub.fr](mailto:contact@developpetonclub.fr)) remercient chaleureusement le District pour son accueil.

### 13. [Intervention de M. Yves VANDUREN, président du Comité Départemental des Médailleurs](#)

M. Yves VANDUREN, Président du Comité Départemental 86 des médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif débute son allocution en remerciant Stéphane pour son invitation et exprime son plaisir de présenter le Comité Départemental 86 (CD 86 MJSEA), un organisme encore trop méconnu.

Afin d'assurer une proximité optimale avec les adhérents et les bénévoles sur l'ensemble du territoire de la Vienne, le Comité est structuré en 3 cercles géographiques :

Cercle de Poitiers (Ouest) : Présidé par Stéphane BASQ.

Cercle de Châtelleraut (Nord / Nord-Est) : Présidé par André MONTEBAULT.

Cercle du Montmorillonnais (Sud Vienne) : Présidé par Denis DURAND.

Le CD 86 regroupe des bénévoles, dirigeants et acteurs de terrain investis dans la vie associative, sociale et citoyenne. Depuis fin 2013, l'appellation officielle est devenue "médaillon JSEA" (intégrant l'Engagement Associatif). Ses missions principales sont :

- **Valoriser** les bénévoles via des distinctions officielles.
- **Encourager** les jeunes à s'engager.
- **Soutenir** les associations et leurs responsables.
- **Créer un réseau** de transmission, d'entraide et de reconnaissance.

La Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif est destinée à récompenser les personnes s'étant distinguées de manière exemplaire au sein d'une association. Elle comporte **3 niveaux distincts**, soumis à des critères d'ancienneté stricts et non automatiques (nécessitant la prise de nouvelles responsabilités, ex: bureau, grand bénévolat).

La demande de médaille est confidentielle et doit être initiée par un tiers pouvant attester de la qualité de l'engagement (responsable d'association/fédération, élu local, fonctionnaire, président de club). Une enquête administrative est systématiquement réalisée (pièce d'identité requise).

Le Comité se tient à disposition pour les aider à rédiger les dossiers Informatiques, une démarche parfois jugée fastidieuse.

Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)

**Référente administrative** : Mme Sandrine POMMIER

Mél : [sandrine.pommier@ac-poitiers.fr](mailto:sandrine.pommier@ac-poitiers.fr) | Tél : 05.17.84.04.15

**Référent technique** : M. Manuel COTINAUD

Mél : [manuel.cotinaud@ac-poitiers.fr](mailto:manuel.cotinaud@ac-poitiers.fr) | Tél : 05.17.84.04.07

Comité Départemental (CD 86 MJSEA)

**Président** : M. Yves VANDUREN

Mél : [cd86mjsea@gmail.com](mailto:cd86mjsea@gmail.com) | Tél : 06.81.20.97.63

Modalités de Remise des Médailles

En conclusion, le Président précise le protocole de remise des distinctions :

**Médailles d'Or et d'Argent** : Remises en fin d'année à la Préfecture, sur invitation officielle du Préfet.

**Médailles de Bronze** : Remises prioritairement lors des Assemblées Générales des cercles ou de l'Assemblée Générale du Comité Départemental.

M. Yves VANDUREN clôt son intervention en encourageant l'assemblée à soumettre des candidatures pour valoriser les bénévoles du territoire.



#### 14. Remise de récompenses fédérales 2024/2025

Le Président du District, Stéphane BASQ, procède à la remise de plusieurs distinctions fédérales afin d'honorer l'engagement exceptionnel de dirigeants et bénévoles du football viennois

Médaille Fédérale Argent : Patrice HERAULT.

**Présentation par le Président :** Stéphane BASQ salue le parcours de Patrice HERAULT, ancien membre élu du Comité de Direction du District de la Vienne et vice-président de la commission des infrastructures. Il souligne son investissement majeur dans la réglementation des terrains et l'instruction des dossiers FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur), ainsi que ses qualités d'intégrité, de disponibilité et de sérieux.

**Remerciements du récipiendaire :** Patrice HERAULT remercie Jean-Louis OLIVIER, qui l'a introduit au District, et salue les présidents successifs sous lesquels il a œuvré (Jean-Pierre CHARBONNIER, Philippe GUILBAUT, Stéphane BASQ). Il met en avant le plaisir d'avoir travaillé au sein d'une commission composée de membres confirmés, citant notamment Guy MALBRAND.

Médaille Fédérale Vermeil : Christian SAVIGNY

**Présentation par le Président :** Déjà titulaire de la médaille d'argent, Christian SAVIGNY est mis à l'honneur pour son rayonnement et sa fidélité au football viennois. Ancien gardien de but émérite et éducateur, il préside la commission technique avec bienveillance et exigence, tout en occupant les fonctions de vice-président du Comité de Direction. Le président loue son dévouement permanent, sa passion et ses qualités humaines.

**Remerciements du récipiendaire :** Christian SAVIGNY remercie le District pour cette distinction (qui régularise une annonce faite en septembre dernier). Il rappelle être entré au District sous le mandat de Jean-Pierre CHARBONNIER pour succéder à Mustapha DAFROUALLAH. Après 2 mandats avec Jean-Pierre. CHARBONNIER, 2 avec Philippe GUILBAULT et un 3ème avec Stéphane BASQ, il annonce qu'il s'agira de son dernier mandat afin de se consacrer à sa famille. Il retrace succinctement son parcours depuis les années 1970 et présente les actions récentes de la commission technique, notamment le développement des rassemblements et des Centres de Perfectionnement Sportifs (CPS) spécifiques pour les jeunes gardiens de but.

Médaille Fédérale d'Or : Jean-Yves KAES

**Présentation par le Président :** Stéphane BASQ salue le parcours d'arbitre fédéral et d'arbitre assistant en Ligue 2 de Jean-Yves KAES (président de Beaumont St Cyr), qu'il côtoie depuis plus de 40 ans. Il met en avant son expertise précieuse dans la formation des jeunes officiels et des arbitres assistants aux niveaux Ligue et District. Il salue également son action en tant que président de club, ayant permis à Beaumont St Cyr d'accéder à la Régional 2.

**Remerciements du récipiendaire :** Jean-Yves KAES exprime sa gratitude pour cette régularisation officielle. Il évoque son passé de gardien de but à Beaumont puis en juniors au SO Châtellerauld, avant de s'orienter vers l'arbitrage (carrière achevée en Ligue 2 en 2004). Cette expérience lui a permis de développer des compétences managériales et de gestion des conflits. En 2004, face aux difficultés démographiques de son club de cœur, il a choisi de s'y investir pleinement comme président plutôt que de poursuivre un cursus fédéral de contrôleur. Il associe à cette distinction tous les membres et bénévoles de son club.

Plaquette Fédérale d'Or : Guy MALBRAND (Plus haute distinction de la Fédération Française de Football

**Présentation par le Président :** Stéphane Basq félicite Guy Malbrand pour sa 60ème licence fédérale, symbole de six décennies de passion et de dévouement. Formé et guidé à ses débuts par la figure emblématique de François Prat, Guy Malbrand est devenu un expert reconnu au niveau national pour la réglementation des terrains et les dossiers FAFA. Ancien vice-président du District de la Vienne et ancien président de la commission régionale des infrastructures de la Ligue du Centre-Ouest, il préside toujours la commission des infrastructures du District.

**Remerciements du récipiendaire :** Guy Malbrand retrace son parcours débuté en 1959 dans les Deux-Sèvres en tant que joueur, avant une reconversion administrative en 1974 suite à un grave accident. Il évoque ses débuts à l'UFOLEP puis son intégration au District grâce à Louis David, où il fut formé par François Prat ("la bible des terrains") et Yves Leroy. Il détaille son parcours de transition entre l'ancienne Ligue du Centre-Ouest, la Ligue Nouvelle-Aquitaine, puis son rôle depuis six ans à la Ligue du Centre Val de Loire pour réorganiser la commission des terrains. À 75 ans, assurant également un intérim de transmission en Indre-et-Loire, il annonce qu'il est temps pour lui de passer la main, tout en remerciant son épouse pour son soutien. Il conclut en exprimant le souhait de voir se concrétiser un projet qui lui tient particulièrement à cœur : la création d'un beau stade à côté du District dédié à la formation des jeunes.



### 15. [Intervention de la société « +3 Studio »](#)

Le Président Stéphane BASQ introduit et souhaite la bienvenue aux représentants de la société **+3 Studio**, dont les stands étaient installés dans le hall d'accueil : **MM. Alexis PATIENT, Christopher DEBENHAM et Alix HUBERT**.

Les intervenants prennent la parole pour exprimer leurs félicitations aux récipiendaires et médaillés de la soirée, saluant leur parcours inspirant et leur dévouement constant en faveur du sport. Ils adressent également leurs remerciements chaleureux au Président ainsi qu'à l'ensemble des membres du District pour l'opportunité qui leur est offerte de s'adresser aux clubs et d'officialiser le renouvellement de leur partenariat.

L'agence de communication **+3 Studio**, bien qu'habituée à collaborer avec le secteur professionnel, réaffirme son attachement profond au football amateur et au tissu local. À travers son expérience avec les clubs, l'agence a identifié des contraintes récurrentes :

- Un manque structurel de temps ;
- Une pénurie de bénévoles ;
- Des budgets de plus en plus restreints ;
- Des lacunes techniques ou théoriques en matière de communication.

Pour pallier ces difficultés, l'agence a développé une application web intuitive, ludique et entièrement assistée. Cet outil permettra à tout membre du club (secrétaire, dirigeant, joueur remplaçant ou service civique) de concevoir et de publier un visuel personnalisé en moins de 30 secondes à partir de modèles prédéfinis.

Dans l'intervalle, **+3 Studio** propose deux initiatives exclusives :

- **Offres exclusives « Clubs 86 »** : Des tarifs préférentiels et des conditions exceptionnelles sont accordés sur l'ensemble des prestations (photographie, graphisme, vidéo) afin de rendre la communication accessible à toutes les structures, y compris les plus modestes.
- **Opération « Club Ambassadeur »** : L'agence sélectionnera un club de la Vienne pour un accompagnement en communication totalement gratuit pendant une saison.

Une vidéo explicative, déjà relayée sur les réseaux sociaux, a été projetée à l'assemblée. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes via le QR code mis à disposition lors de la séance. Les représentants de l'agence concluent leur intervention en invitant les clubs intéressés à les contacter directement.

### 16. [Rappel de points administratifs](#)

Quelques points administratifs ci-dessous sont relayés auprès des clubs :

- Le 30 novembre : une date importante avec
  - Le retour des organigrammes de clubs,
  - Le retour des défis techniques,
  - Les réponses aux appels à candidature pour les manifestations du District – saison 2025/2026,
  - L'inscription sur la plateforme du Programme Educatif Fédéral (PEF) obligatoire pour la participation au Challenge départemental Jeunes,
  - Les engagements aux plateaux Futsal Jeunes,
  - Les engagements à la Coupe Futsal Séniors masculine et Féminine.

Ces différents sujets sont transmis aux clubs par mail avec les informations et documents.

- Obligations d'affichage du document sur la lutte contre les violences

Dans le prolongement de la communication de la FFF du 26 juin dernier, nous vous rappelons qu'à compter du 19 novembre l'affichage d'une information sur les dispositifs mis en place par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative pour recueillir les témoignages, orienter et accompagner les victimes ou les témoins de violences devient obligatoire dans tout établissement où est pratiquée une activité physique et sportive.

Cet affichage doit être effectué dans un lieu visible de tous et à l'aide de l'une des deux affiches reçues par mail.

- L'action Téléthon est reconduite pour le week-end des 6 et 7 décembre 2026 avec pour un but marqué deux euros reversés à l'AFM. L'affiche est sur le site du District.
- Collecte de matériel et textiles : le District de la Vienne de Football est associé à la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'une collecte de matériel et textiles à compter de janvier 2026 et au profit de l'association Football Mission (partenaire du Plan d'Engagement Fédéral).



### 17. Tirage au sort des ballons

Le président, avant de clôturer l'assemblée générale financière, fait procéder au tirage au sort des 5 ballons à gagner

Les clubs d'Archigny, Buxerolles, Château Larcher, Jouhet Pindray et Payroux Charroux Mauprévoir repartent chacun avec un ballon.

Le président clôture l'assemblée générale financière en remerciant les membres présents pour leur confiance, leur engagement. Il remercie également les invités d'avoir participé et les chefs d'entreprise parce que ce sont des joueurs, des dirigeants, des éducateurs et c'est bien qu'on puisse accueillir ces jeunes qui veulent entreprendre au service du football. Il souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Stéphane BASQ  
Président du District de la Vienne de Football

Béatrice MATHIEU  
Secrétaire Générale